



Appel à Manifestation d'Intérêt Lutte contre la prolifération du datura



Le **datura** est une plante contenant des substances très toxiques appelées alcaloïdes, que l'on retrouve notamment dans les parcelles de soja, tournesol, maïs, ... Cette plante peut provoquer des risques d'intoxication et sa détection devient un enjeu crucial pour les secteurs agricoles et agroalimentaires. Les conséquences de la présence de datura dans les cultures sont tout d'abord sanitaires, de par la toxicité de la plante, mais également économiques dues au retour de lots contaminés. Cette plante peut apparaître sur tout le cycle de la culture, du semis jusqu'à la récolte.

Il est donc nécessaire de trouver des solutions pour :

- La détection précoce tout au long de la culture
- Sa destruction immédiate
- La gestion de contaminations éventuelles

A plus long terme, l'objectif est de trouver des méthodes de lutte contre cette plante invasive et toxique.

[Océalia](#) est un groupe coopératif agricole basé à Cognac en Nouvelle-Aquitaine. Il rassemble plus de 10 000 adhérents travaillant dans les domaines de l'élevage, du vin et des grandes cultures. Océalia rencontre des problèmes liés au datura, notamment sur la production de maïs à pop-corn où la plante a été détectée sur de nombreuses parcelles. Le groupe met déjà en œuvre des actions contre cette plante : désherbage en début de cycle, télédétection en pré-récolte.

[Agri Sud-Ouest Innovation](#), pôle de compétitivité agri/agro accompagne le groupe Océalia dans la recherche de ces solutions.

Objectifs de l'AMI

Pour répondre à ces enjeux, Océalia souhaite identifier et expérimenter des solutions innovantes pour la détection et la destruction du datura sur les cultures. L'objectif est de fournir à ses adhérents une solution intégrée répondant à leurs problématiques tout en répondant aux enjeux économiques du groupe coopératif.

Les solutions recherchées sont par exemple :

- Détection : drone, imagerie, chimique, autres moyens ?
- Traitement : biocontrôle, physique, robot de binage, autre ?
- Traitement de la contamination : tri, décontamination chimique, ozonée, au CO₂, autre ?
- Connaissance collective : information, partage de données, etc.

Toute autre solution innovante sera étudiée.

Les solutions présentées pourront être individuelles ou collectives. Les solutions finalement retenues pourront également être combinées pour répondre à plusieurs leviers. Le porteur reviendra alors vers les candidats pour discuter

du montage du consortium. Elles pourront intervenir aux différents stades de la culture du maïs, de la période de semis début avril jusqu'à la période de stockage en septembre/octobre.

Les solutions matures sélectionnées seront testées rapidement, mais les solutions en phase de développement pourront être également envisagées selon leur potentiel de mise en œuvre.

La recherche porte sur des solutions à grande échelle car la problématique du datura sur le territoire d'Océalia concerne plusieurs milliers d'hectares.

Les solutions présentées doivent proposer un modèle économique abordable pour la coopérative et ses adhérents.

Modalités de participation

– Candidats

Toute entreprise, centre technique, organisme développant des activités, produits ou services, dans les domaines thématiques de l'appel à manifestation d'intérêt.

– Calendrier

Pour répondre à cet appel les candidats rempliront le dossier de participation disponible sur le site www.agrisudouest.com et les transmettront par email à l'adresse lydiabrunault@agrisudouest.com avant la date de clôture : 31 mars 2021

L'évaluation des candidatures se fera au fil de l'eau jusqu'au 31 mars 2021.

Des parcelles seront mises à disposition et un suivi sera opéré par Océalia pour l'expérimentation des solutions retenues entre avril et octobre 2021.

Critères de sélection

Les candidatures seront examinées selon les critères suivants :

- Finalités du projet et réponse à la problématique
- Modèle économique de la solution
- Faisabilité du projet sur le calendrier prévu.

Confidentialité

Les candidats sélectionnés signeront une convention avec le porteur de projet établissant les règles de confidentialité du projet.

Accompagnement des candidats

Le pôle Agri Sud-Ouest Innovation se tient à la disposition des candidats pour toute question concernant cet AMI.

Modalités de réponse

- Remplir le dossier de participation sur le site d'Agri Sud-Ouest Innovation
- Le transmettre par email au pôle Agri Sud-Ouest Innovation
lydia.brunault@agrisudouest.com
agathe.olive@agrisudouest.com

Date de clôture : **31 Mars 2021**

Vos interlocuteurs

Lydia Brunault

Chargée de projets ASOI

07 55 59 32 30

lydia.brunault@agrisudouest.com

Agathe Olive

Chargée de projets ASOI

06 15 47 60 89

Agathe.olive@agrisudouest.com